

L'accord du participe passé.

Introduction

Voici les cadeaux que nous avons achetés quand nous sommes allés à Paris cet été. Nous les avons trouvés dans un petit magasin de Montmartre.

Construction

Au passé composé et au plus-que-parfait, on doit dans certains cas mettre la marque du féminin et/ou du pluriel sur le participe passé du verbe.

Passé composé avec l'auxiliaire « être ».

On regarde le sujet du verbe.

Si le sujet est féminin, on doit mettre un « e » final au participe passé :

- Sarah est venue en vacances avec moi.

Si le sujet est pluriel, on doit mettre un « s » final au participe passé :

- Pierre et ses amis sont partis en week-end au bord de la mer.

Si le sujet est féminin et pluriel, on doit mettre la terminaison « es » au participe passé :

- Sarah et Isabelle sont allées aux États-Unis pour un congrès.

Passé composé avec l'auxiliaire « avoir ».

On ne regarde pas le sujet du verbe.

- Tu as acheté des cadeaux.
- Ils ont acheté des cadeaux.

On regarde le Complément d'Objet Direct du verbe. (le COD)

Si le COD est placé après le verbe, on ne fait pas d'accord du participe passé.

- Tu as apporté des cadeaux.
- Elles ont acheté des fleurs.
- Nous avons envoyé une lettre.

Si le COD est placé **avant le verbe**, on accorde le participe passé avec le COD.

On rencontre ce cas notamment :

avec un pronom COD

- les cadeaux : Tu les as apportés pour les enfants ?
- les fleurs : Elles les ont achetées ce matin.
- la lettre: Nous l'avons envoyée aux clients.

avec le relatif « que »

- les cadeaux que tu as apportés.
- les fleurs qu'elles ont achetées ce matin.
- la lettre que nous avons envoyée aux clients.

Exemples

- Est-ce que tu as reçu les messages que je t'ai envoyés ?
- Emma ne trouve plus ses clés, elle les a perdues dans le métro.
- Voici les documents que j'ai préparés pour notre réunion.
- Je ne peux pas répondre à votre question parce que je ne l'ai pas comprise.

